

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE
EN « GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT » DE
L'INSTITUTION SAINTE JEANNE D'ARC POST BAC**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Mame Demba THIAM, Président
- Pr Ibrahima THIAM, Membre
- Dr. Ibrahima TOUNKARA, Membre

Signature :

Dr Mame Demba THIAM

Pour l'Equipe, le Président

Novembre 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'Institution	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	5
5. Points Forts	14
6. Points Faibles	14
7. Appréciations générales du programme	15
8. Recommandations à l'établissement.....	16
9. Recommandations à l'ANAQ	16
10. Proposition d'avis	16

Introduction

L'Institution Sainte Jeanne d'Arc Post Bac (ISJA PB) est un établissement privé d'enseignement supérieur qui est situé au boulevard Roosevelt X Jambaar près du camp militaire Dial Diop sur un site facile d'accès. Il est composé de plusieurs bâtiments qui abritent l'administration et les différentes composantes infrastructurelles dédiées aussi à la pédagogie et la formation.

A la suite de l'envoi du pré-rapport à l'EPS, Nous avons bien noté les suggestions de correction et enregistré les arguments opposés aux différents manquements et insuffisances du rapport d'auto-évaluation. Les pièces qui ont été attachées ont été bien examinées. Les redressements et arbitrages ont été opérés.

Nous espérons qu'en perspective d'une amélioration du dossier d'auto-évaluation, certaines pièces justificatives remplaceront les convictions liées à la certification qualité, à l'expérience et à la déontologie du personnel de l'ISJA dont nous ne doutons pas.

1. Présentation de l'Institution

L'Institution Sainte Jeanne d'Arc Post Bac est un établissement privé d'enseignement supérieur orienté depuis 1994 vers la formation professionnelle courte (Bac+2), qui par la suite a inscrit son programme de formation aux différents parcours de (Bac+3) en se conformant aux exigences du système LMD. L'ISJA PB a obtenu son agrément définitif en 2009 sous le n°004/AG/SAC/MESCURU/DES/DFS du 10 avril 2009. L'établissement a obtenu une autorisation de changement de dénomination de programme de formation n°0128/MESR/DGES/DESP le 21 janvier 2016. Il s'agit de la Licence professionnelle en Gestion Logistique et Transport (G.L.T) qui fait l'objet de la demande d'accréditation auprès de l'Anaq-Sup.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

C'est un document de 80 pages rédigé de manière bien claire et reçu en fichier PDF. Il présente un programme bien documenté avec des annexes conformes aux pièces citées en objets pour la plupart. Par ailleurs, il y a lieu d'aviser au sujet du caractère flagrant et publicitaire de la présence du logo de l'organisme VERITAS qui, en matière de certification qualité dans l'enseignement supérieur ne présente pas, à notre connaissance, une expertise avérée et une reconnaissance institutionnelle au Sénégal.

3. Description de la visite sur le terrain

La visite de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc Post Bac a eu lieu le vendredi 20 mai 2016 de 9h 30' à 17 h30'. L'évaluation a démarré vers 9h 30' quand l'équipe des experts évaluateurs est arrivé à être au complet. C'est en présence de l'équipe recommandée par l'Anaq-Sup et dont les composantes font partie des ressources humaines principales, avec à leur tête celle qui a en charge la Direction à savoir, *Sœur Madeleine Sène*, Docteur en Géographie et avec les autres membres notamment ceux qui forment la Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ), - (cf. la liste qui figure en annexe et qui présente les personnes rencontrées lors de la visite).

Après installation dans le bureau de la directrice qui a servi de salle de réunion, les échanges avec l'équipe des évaluateurs se sont déroulés suivant l'agenda arrêté.

o Organisation et déroulement de la visite

Après s'être accordé avec les membres de l'équipe des évaluateurs externes sur l'agenda et les différentes présentations faites, le programme a été exposé par Mesdames Boulard et Saleh.

L'intervention délivrée n'a pas été préparée. La lecture du document d'évaluation, en diagonale et suivant quelques standards, a été faite. L'Institution n'était pas bien préparée à dérouler la présentation en Powerpoint ou suivant un exposé.

L'accent a été mis par les différents intervenants de l'établissement sur la place dans le champ national de la formation privée. La reconnaissance à travers les stages, le suivi en entreprise et les possibilités d'insertion.

Quelques collègues membres de la CIAQ ont pris la parole pour apporter des précisions. Il s'agit de M. Léopold Cabral et M. Gbaguidi. Ils ont insisté sur le fait que le référentiel de la formation a été agréé par le ministère de la formation professionnelle. Et en 2010 l'existant, à 80%, a été converti en passant d'un brevet de technicien supérieur (BTS) à un diplôme de licence professionnelle.

Ceux qui accompagnent l'établissement sont des professionnels et un professeur des universités titulaire de classe exceptionnelle en l'occurrence M. le Pr Abdoulaye Samb qui contrôle la conformité pédagogique des différents programmes.

- **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).**

Dans l'ensemble la visite s'est déroulée dans une bonne ambiance d'échanges. Et une pause déjeuner a été observée de 14 h à 15 h. La mission a pris fin vers 17 h 30'.

Il y a lieu de signaler le démarrage tardif de l'évaluation liée, entre autres, aux embouteillages et situation de congestion de la circulation qui a empêché l'arrivée à l'heure de tous les membres de l'équipe des experts évaluateurs externes de l'Anaq-Sup. L'adresse exacte n'était pas mentionnée dans le document qui fait référence aux contacts remis par l'Anaq-Sup aux Evalueurs et le départ d'un de nos Collègues, à la pause en raison d'un calendrier qui l'a obligé à partir. Après la pause-déjeuner, une autre a été observée en vue de rédiger les points qui ont été exposés comme débriefing. La visite a pris fin vers 17 h 30'.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé.*

Appréciation globale du standard

Ce programme est régulièrement dispensé. En effet, l'Institution Sainte Jeanne d'Arc Post-Bac a créé une Licence Professionnelle de Management des Organisations et de la Qualité (MOQUA) depuis la rentrée de l'année 2006 regroupant les étudiants titulaires d'un BAC+2 dans les trois formations tertiaires (Commerce International, Gestion des entreprises, Transport-Logistique).

La fusion de trois filières distinctes (en L1 et L2) en une L3 unique a conduit à la séparation, à la rentrée de l'année 2015, des trois filières en trois licences différentes de L1 à L3 (Commerce International, Gestion des entreprises, Transport-Logistique). Cependant, ce n'est qu'en 2015-2016 que l'ISJDA a mis en place la Licence en Gestion Logistique et Transport (GLT).

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Appréciation globale du standard

Les objectifs de formation sont clairement identifiés et rédigés dans le document d'auto-évaluation remis. L'objectif principal qui est de préparer des diplômés de la licence professionnelle qui seront capables d'appréhender et de comprendre les différents aspects du monde professionnel.

Compte tenu du caractère pratique du programme, il existe une concertation entre l'institution et les entreprises.

D'après l'agrément ministériel présenté en annexe, la mission de l'institution correspond aux recommandations en matière d'enseignement supérieur.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03 *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Appréciation globale du standard

Les relations avec le milieu professionnel se caractérisent essentiellement par :

la participation de 37% de professionnels dans le processus de formation, et leur représentation dans les instances et comités (*cf.* liste des enseignants de la filière *GLT*). C'est ainsi qu'on enregistre la participation de représentants des entreprises qui collaborent à la conception et au développement des filières de formations en vue de répondre à un besoin en personnel directement opérationnel après l'obtention du diplôme.

Les stages en entreprise sont obligatoires pour tous les étudiants. L'établissement a mis en place un système de référents pour les étudiants de L1 à L3 qui oblige les professeurs à aller à la rencontre des maîtres de stages au sein des entreprises concernées.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Appréciation globale du standard

L'organisation et le fonctionnement de l'ISJA Post Bac sont déterminés par les 8 textes organiques qui sont les références de l'Institution.

Au sein de l'établissement, des instances permettent de gérer l'organisation interne comme le conseil de direction. La concertation et l'implication de tous les acteurs dans la démarche qualité semblent être de rigueur.

La communication ne passe pas comme souhaitée et recommandée mais des efforts dans ce sens ont été notés. La présence dans chaque classe d'un responsable de classe représentant les étudiants est un point qui mérite d'être signalé. Cependant, nous ne comprenons pas, quelles sont les responsabilités, prérogatives et pouvoir de ces responsables de classe ?

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Appréciation globale du standard

La plupart des PER a un statut contractuel qui n'a pas été vérifié faute de documents disponibles lors de l'évaluation. Cependant, il y a une part importante de permanents. Parmi eux, certains ont des responsabilités dans l'administration. Les professeurs de GLT 3 ont été mis à contribution pour la définition des contenus de formation à partir d'un canevas élaboré par une Commission ad hoc. C'est ainsi que les référentiels ont été revus et complétés entre avril 2014 et octobre 2015, essentiellement par les formateurs intervenant dans les classes de GLT1 à GLT3.

Nous n'avons pas pu vérifier les documents attestant de la possibilité qu'ont les étudiants à pouvoir évaluer la qualité de l'enseignement et ou des conditions d'études.

L'évaluation des enseignements par les étudiants a été pratiquée de manière partielle. Ils doivent être impliqués de plus en plus dans les instances de consultation et de réflexion.

La mise sur pied de comité de filières (dirigé par un enseignant spécialiste de la mention) et des comités pédagogiques devrait mieux intégrer les parties.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Appréciation globale sur le standard

Nous notons dans le rapport d'auto-évaluation que « Pour répondre aux exigences de l'ANAQ SUP, la Directrice de l'Institution, par Décision 15.16/02 du 14 octobre 2015 a nommé les Membres de la Cellule Interne d'Assurance Qualité, et la Responsable du Système de Management de la Qualité devient Présidente de la Cellule Interne. Elle tient une réunion de travail le premier lundi de chaque mois avec le Conseil de Direction pour l'application des mesures d'assurance qualité dans l'organisation et le fonctionnement de l'Institution. Les principaux résultats des évaluations sont communiqués, discutés et exploités en vue d'apporter des améliorations au programme d'études.

Nos vérifications nous permettent de dire que l'autonomie et le fonctionnement de la CIAQ ne peuvent pas être appréciés au regard des documents qui ont été présentés lors de la mission d'évaluation.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Appréciation globale du standard

Le programme a présenté une maquette structurée, mais quelques difficultés sont enregistrées dans l'harmonisation des Unités d'Enseignement (UE). L'établissement a décidé de la corriger. L'Institution a présenté une maquette conforme aux standards requis à moyen terme. Les référentiels de formation doivent être validés par des experts. Les *syllabi* devront être accessibles aux étudiants. On constate l'absence de dossier des enseignants. Pour chaque enseignant le dossier doit comporter, le contrat d'engagement, le CV et les photocopies des diplômes légalisés, ou au moins du dernier diplôme.

Dans le cas d'absence de traçabilité par des archives, ce champ n'est pas validé et les objectifs ne sont pas atteints.

A la rubrique des contrats des enseignants rien n'a été trouvé en termes de CDD CDI ou contrat de prestations ou bien les taux horaires. Les contrats d'engagement des enseignants n'ont pas été fournis. L'évaluation des enseignements ne se fait pas en conformité avec les recommandations de l'Anaq-Sup.

La raison est bien simple, il suffit de revoir la constitution de la CIAQ qui ne figure pas dans l'organigramme. Seul un responsable est mentionné et non une cellule.

En rappel, on note que le cahier de textes et les *syllabi* ne semblent pas être une pratique.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Appréciation globale du standard

Les informations fournies maintiennent le système de moyenne avec une référence au principe de compensation avec une note minimale comme le recommande la pratique du LMD. Mais les vérifications ne permettent pas de confirmer les contrôles continus, le système de compensation entre les matières d'une UE et le transfert des crédits. Tout semble bien formalisé dans la maquette, mais à la pratique, il y a une différence nette qui a été observée.

L'Institution rapporte la procédure suivante « une note d'examen (moyenne des devoirs surveillés et examen) : le devoir surveillé est un devoir programmé par l'administration de l'Institution et se fait selon les modalités de l'examen. Chaque matière fait l'objet d'un devoir surveillé. Puis, en fin de semestre chaque matière fait l'objet d'un examen.

La recommandation pratique d'évaluation dans le système LMD est d'organiser des contrôles continus et une session normale. Et en cas de non validation d'une UE le principe du rattrapage n'a pas été clairement expliqué.

Le texte semble répondre aux modalités, mais dans la pratique, il reste à voir l'effectivité ou l'application en principes du système LMD.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Appréciation globale du standard

L'institution nous a présenté un spécimen de diplôme. Les conditions de délivrance ont été détaillées et expliquées dans les preuves fournies après notre requête. Cependant, les modifications des dispositions réglementaires doivent être intégrées au règlement intérieur de l'Institution.

Les modalités d'obtention des crédits de chaque semestre et de passage d'une année à l'autre, de même que les conditions d'obtention du diplôme de Licence GLT sont clairement définies dans le Texte organique 4 relatifs aux jurys d'examen. Ce texte s'appuie sur les dispositions du Décret 2012-1114 en application de la Loi 2011-05 relative à l'organisation du système LMD.

L'Institution a élaboré un programme de pédagogie de proximité pour recadrer les étudiants qui ont un niveau acceptable, mais qui sont socialement instables. Par contre, nous n'avons pas reçu les statistiques qui les concernent.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

Appréciation globale du standard

Autant le programme est magnifié, autant l'administration n'a pas été en mesure de fournir les statistiques relatives aux taux de réussite. La démonstration a été notée lors de la visite et l'analyse contenue dans le document d'auto-évaluation n'est pas étayée par des preuves.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Appréciation globale du standard

Le corps enseignant est composé d'enseignants (63%) et de professionnels (37%) d'après les informations fournies dans le document d'auto-évaluation. De nombreux spécialistes semblent bien expérimentés, mais aucun dossier les concernant n'a été retrouvé. Cette dimension entache la qualité recherchée faute de preuve et de possibilité de vérification.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Appréciation globale du standard

Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges du PER n'ont pas été fournis mais selon les enseignants rencontrés les rôles sont bien définis à l'engagement.

Le temps de travail effectivement consacré par le PER à l'enseignement ne peut être apprécié qu'avec les reçus de paiement qui sont les seules références retrouvées dans les archives individuelles des enseignants. La recherche n'est pas une activité que l'on retrouve.

L'institution n'a pas véritablement d'activités de recherche.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Appréciation globale sur le standard

Il n'y a pas eu de mobilité des enseignants. Aucune information ne vient renseigner à ce sujet.

Ce standard ne peut pas être apprécié.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées. Les modalités ont été vérifiées. Dans tous les cas, les étudiants s'inscrivent avec un diplôme du baccalauréat à l'entrée de la licence 1.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale du standard

L'évaluation des étudiants à l'ISJA PB se fait seulement sur des critères de sélection qui mettent en avant les prérequis. Cependant, aucune parité n'est prévue dans le développement de la population estudiantine

La parité et l'égalité des chances ne sont pas le souci majeur de l'Institution. A priori, même si cela n'est pas codifié, cela semble exister.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.03 *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Appréciation globale du standard

La mobilité des étudiants est une possibilité, puisque des étudiants sortants de l'ISJA Post Bac s'inscrivent dans les universités ou grandes écoles au Sénégal et en France. Cependant, le sens inverse n'existe pas. L'Institution est liée à l'université Cheikh Anta Diop (UCAD) par une convention de partenariat.

Il reste à bien faire figurer sur les plaquettes de présentation ou les flyers cette mobilité possible qui doit être rapportée aux conditions de délibération semestrielle et de validation des crédits transférables.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

Appréciation globale du standard

Au regard des chiffres présentés l'Institution satisfait aux besoins d'encadrement des étudiants. En effet, le ratio d'encadrement annoncé se situe environ à 6 ou 7 étudiants par professeur.

Du point de vue aussi bien de la qualité surtout, les dossiers relatifs au personnel d'enseignement doivent être constitués pour en assurer une démonstration claire. Aujourd'hui, il y a une insuffisance notoire qui a été constatée à ce sujet. Aucun dossier réunissant les titres, grades, diplômes et contrats des enseignants n'a été trouvé sur place. Alors, cette appréciation ne peut pas être faite, *a posteriori*. Une correction de cette insuffisance est nécessaire.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Appréciation globale sur le standard

La recherche de stage et/ou d'emploi se fait suivant l'appui du Responsable des stages et des relations avec les entreprises.

L'Institution dispose d'un service en charge des démarches pour trouver un stage aux étudiants ou un emploi. L'Institution n'a pas été en mesure de présenter les statistiques relatives à l'insertion des diplômés et leur statut professionnel actuel. Les étudiants sont incités à trouver un stage en tout cas dans la mesure du possible.

Le Responsable des stages et des relations avec les entreprises tient un registre de l'insertion en entreprise des étudiants diplômés appelé SIED.

Les relations de coopération avec le milieu du travail sont visibles et confortées par les accords avec le patronat et certaines entreprises. L'essentiel des partenariats datent de plus de 3 ans mais nous n'avons pas reçu de documents de partenariat signés.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Appréciation globale du standard

Les locaux sont spacieux et peuvent accueillir le programme sans difficulté. Les salles de cours sont bien équipées en matériel didactique. Cependant, le nombre de vidéoprojecteur est insuffisant. En plus il existe des supports de cours que les étudiants jugent aussi insuffisants au regard des *syllabi* qui ne sont pas globalement systématisés. L'absence de professeur de spécialité titulaire d'un diplôme de troisième cycle hypothèque la qualité que doit avoir une formation du niveau universitaire en premier cycle qui délivre une licence professionnelle.

Les ressources financières proviennent exclusivement des coûts de la scolarité versés par les étudiants.

Les frais de scolarité sont généralement réclamés à date échue. Cependant, près de 5% de ces frais de scolarité restent impayés à la fin de l'année. Ces sommes dues sont souvent recouvrées en fin de cycle lors de la délivrance du diplôme.

Conclusion sur le standard : Pas atteint

5. Points Forts

Parmi les points forts dont certains ont été exposés lors de la séance de restitution, on note :

- La présence d'un Professeur titulaire de Rang A
- L'existence d'un référentiel des formations
- L'Agrément du Ministère de la Formation professionnelle
- La transformation du Brevet de technicien supérieur (BTS) en Licence Professionnelle
- Un Responsable des filières
- Le constat d'un Partenariat. Il s'agit d'un bon réseau de partenariat mais qui doit être formalisé.

6. Points Faibles

- Le système du LMD, en Licence ici, manque de clarté dans la formulation des UE qui doivent être éclatées.

- L'absence d'un Enseignant, Coordonnateur titulaire d'un Doctorat de spécialité ou d'un Professeur associé titulaire d'un diplômé de Docteur de spécialité propre au programme de GLT.
- L'établissement n'a pas encore délivré un diplôme (depuis le changement de dénomination).
- L'évaluation des enseignements par les apprenants doit être, en principe, instaurée depuis la L1 jusqu'à la L3. L'heure de vie de classe ne peut pas remplacer cette procédure d'appréciation.
- Les copies d'examens ne sont pas sous anonymat.
- Les dossiers des enseignants sont incomplets (CV, diplômes et contrats sont absents).
- Les programmes expliqués dans les dossiers d'auto-évaluation doivent être soutenus par les plans de cours ou des *syllabi* qui mentionnent les volumes horaires, *syllabi*, plans de cours.
- Le débit du WIFI est faible.
- La Certification ISO ne devait pas être mentionnée sur la couverture qui essaie de valider la qualité. Ce qui entache la présentation de la couverture du document d'auto-évaluation ;
- La Présentation du programme n'a pas été préparée en tant qu'exposé. Elle a pris plus de temps que ce que prévoit l'agenda.

7. Appréciations générales du programme

Le programme de Licence professionnelle en Gestion Logistique et Transport (G.L.T) présenté par l'Institution privée Sainte-Jeanne d'Arc Post Bac, dans une nouvelle dénomination acceptée par la Direction de l'Enseignement supérieur, est d'une grande originalité pour les métiers auxquels il prépare. En effet, il s'agit du déroulé d'un ambitieux programme diplômant, car dit professionnel. Cependant, certaines exigences liées à l'enseignement supérieur permettent de signaler des faiblesses en rapport avec l'absence d'un Conseil scientifique, le constat d'absence d'un Coordonnateur pédagogique qui, à défaut d'être expérimenté, pour administrer la formation, doit au moins être titulaire d'un Doctorat de spécialité. Les dossiers des enseignants qui participent à la formation des étudiants qui sont triés à l'entrée pour le mérite avec une sélectivité aussi renforcée doit inciter à l'application aux pairs, c'est -à- dire à renseigner de manière claire sur la qualification des Enseignants. A part ces quelques dysfonctionnements

qui, une fois rattrapés, nous espérons que cela permettra d'avoir une idée mieux appréciée du programme.

8. Recommandations à l'établissement

- Le programme a véritablement besoin d'un Enseignant comme un coordonnateur titulaire d'un doctorat de spécialité.
- Avec l'Organisation des examens, il s'agira de revoir les copies d'examens qui doivent être mises au format avec un système d'anonymat, en vue d'une meilleure gestion des notes pour plus de discrétion et d'équité.
- Pensez, à mieux organiser les Plans des cours ou les *syllabi* (requête qui doit être adressée à l'ensemble des enseignants).
- Améliorer le fonctionnement du Cahier de textes (Prof + Responsable de classe)
- Renforcez le débit faible du WIFI.
- Mettre en place un Conseil Scientifique visible dans l'organigramme.
- Revoir la structure de coordination pédagogique, avec un enseignant de spécialité.
- La maquette doit être mieux détaillée en termes de contenus et de dénomination.

9. Recommandations à l'ANAQ

L'Anaq-Sup doit revoir la présentation des dossiers d'auto-évaluation en vue d'éviter à l'avenir la figuration de logo publicitaire telle que c'est le cas de la Certification *VERITAS* dans le cas du dossier de l'ISJA. Si on laisse passer, le bureau de certification en question peut utiliser l'opportunité à des fins publicitaires et de blanc-seing.

L'Anaq-Sup doit aussi aviser au sujet du soin à apporter dans le recrutement des enseignants et à l'archivage des dossiers des enseignants (*CV*, Diplôme, Contrats, plans de cours ou *syllabi*).

Et enfin, on peut recommander à l'Anaq-Sup d'informer sur l'intérêt à disposer d'un Conseil scientifique en vue de renforcer la qualité académique.

10. Proposition d'avis

Accréditation refusée

Annexe

Personnes rencontrées

Sœur Madeleine SENE

Léopold CABRAL

Professeur Abdoulaye SAMB

Ambroise GBAGUIDI

Mme Martine SALEH

Mme Solène BOULARD

Abdoulaye DIANKHA

Etudiants

Marie Pierre CARVALHO, *GLT1*

Victor BOCANDE, *GLT1*

El Bassirou DIOUM, *GLT2*

Claude Ibrahima TINE, *GLT2*

Henriette DIOP, *GLT2*

ENSEIGNANTS

Apollinaire TCHIBOZO

Ndella DIOP

Jude HOUNYOVI

Papa Madiagne DIAGNE

PATS

Justine MACISTE

Charles Alassane MBAYE

Benjamin FAYE